

Compte rendu conseil des sages

Du 03 juin 2019

Présents : Mme DUFOUR, BAIL, COMELLO, PERONNET, VOLLE, M DUPIN, GIROUD, VOLLE, LAMOUR.

Réponses aux questions éditées lors de la réunion préparatoire du 20 avril 2019.

- 1 la ressourcerie la Chapellerie de Chazelle sur Lyon est implantée sur le site de la déchetterie. Des containers et un bâtiment spécifiques vont être installés à la déchetterie pour la récupération de matériels et d'objets réutilisables.
- 2 Il n'y aura pas de congélateur installé salle Concillon. Pas de demandes, consommation électrique élevée, pas de place disponible. Le lave vaisselle va être remplacé par un modèle plus moderne.
- 3 L'implantation du support de pubs destiné aux associations et animations route de Roanne l'a été par une décision de l'union des commerçants. Ce support est inamovible.
- 4
- et 5 dès la fin des travaux en cours du projet restructuration du centre bourg, des panneaux, barrières, détrompeurs, poteaux, sens obligatoire, zone 30, piétons, zone partagée.... vont être installés dans les secteurs rue des jardins, place Desjoyaux.
- 6 le trottoir sera mis aux normes et la circulation des piétons sécurisée.

Quelques questions directement posées à l'accueil mairie ont reçu une réponse :

La SNCF et le conseil départemental seront informés des dépôts sauvages de déchets sur leurs territoires respectifs.

Les arbustes secs ont été retirés au pied de la croix intersection route de Pouilly/chemin de la Tour. Il ne sera pas remis d'autres arbustes, la végétation existante faisant office.

Le garage à vélos devant la mairie va probablement trouver une autre place plus pratique en toutes circonstances lors du réaménagement de l'espace.

Les dégradations volontaires et systématiques des toilettes en face du foyer ne laissent pas envisager une réhabilitation durable. Tout le personnel est largement employé pour les entretiens courants sur la commune.

Informations :

Les travaux ont démarré pour la piste piétonne chemin de bois vert. Les travaux de peinture au local tennis seront effectués par les taggeurs et les familles paient la peinture.

Le site internet de la mairie devrait recevoir les informations concernant le travail du conseil des sages : ordre du jour et compte rendus.